

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 22 février 2021

Le 22 février 2021 à 19h40, le Conseil Municipal, sur convocation datée du 16 février 2021, s'est réuni dans la salle de la mairie en session ordinaire, sous la présidence de Madame le Maire Nadine DUSSAUCY.

Conseillers en exercice : 7	Présent : 6	Représentés : 1	Votants : 7
-----------------------------	-------------	-----------------	-------------

Étaient présent(e)s : Nadine DUSSAUCY, Jennifer RUBIS, Gilles GLADOUX, Jacques PERSELLO, Eloïse SAINT-HILLIER et Stéphane TOURNIER.

Absent(e)s excuse(e)s: Sid-Ahmed BENKHELFALLAH

Absent(e)s : -

Procurations : Sid-Ahmed BENKHELFALLAH à Stéphane TOURNIER

Quorum : 5

Secrétaires de séance : Jennifer RUBIS a été désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR.

Approbation du compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal

- 1) Validation du plan de travaux et rénovation 2021/2022
- 2) Points divers

Approbation du compte rendu du conseil Municipal du 25 janvier 2021.

Après lecture par Madame le Maire et sans observation, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 25 janvier 2021 par 7 voix « pour ».

1 – Validation du plan de travaux et rénovation 2021/2022

En vue du futur Débat d'Orientation Budgétaire, Madame le Maire présente le plan des travaux envisagés pour l'année 2021/2022 :

- Rénovation de la place du monument aux morts de la commune (Demande de subvention DETR déjà déposée en préfecture).
- Aménagement de la cour de la mairie (sols et barrières).
- Rénovation des barrières communales
- Terrassement d'un terrain communal en vue d'un aménagement futur

Sur proposition de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ce plan de travaux à l'unanimité soit 7 voix « pour ».

2 - Points divers.

Madame le Maire informe le conseil municipal des points suivants :

- Avoir pris acte des démissions reçues en Mairie.
- Des préconisations ONF.
- Des remontées d'eau par capillarité ont été décelées dans l'église.
- Du courrier adressé au Conseil Départemental du Doubs afin de les sensibiliser sur l'urgence des conditions de circulation de la RD 106
- De l'installation d'un défibrillateur place de l'alambic
- Avoir effectué un arrêté de police concernant l'interdiction de se promener dans le bois Rappin.
- Monsieur Jacques PERSELLO a présenté la refonte du site internet <https://rancenay.fr/>
- De la célébration d'un PACS au mois de février.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20h10.